MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'ELAN de VILLY

Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 756 Habitants (2009)
Densité / km² : 66 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au cours de ce second trimestre 2009, la commune a arboré un côté festif. Tout d'abord en rendant honneur à ses « aînés » qui ont été conviés, comme de coutume, à participer au repas qui leur était offert le 19 avril dernier par la municipalité.
Puis quelques semaines plus tard, à l'occasion du cinquantenaire de la Troupe TONTON MARCEL, cette dernière organisait les 24 et 25 avril, en participation avec les autres associations de la commune, un week-end de manifestations à la fois culturelles avec son exposition, théâtrales avec ses 3 représentations, et festives avec le « Feu d'artifice » tiré dans le parc du château, **une première dans la commune !**

Le Conseil Municipal et moi-même remercions la famille de RUGY qui a accepté de mettre bénévolement à la disposition de la commune l'enceinte du Château, cadre exceptionnel, pour recevoir le public à cette occasion.
Nous remercions également tous les bénévoles qui ce sont investis avec courage et bonne humeur pour la réussite de ces journées originales.

Ceci étant, avant, pendant et après les festivités, la vie communale a suivi son cours. Sur la route de Bayeux, la municipalité a fait poser sur les panneaux d'entrée d'agglomération des panonceaux attirant l'attention des conducteurs sur les « Contrôles Radar Fréquents ». Le caractère préventif de cette information ayant pour but d'inciter les véhicules à réduire significativement leur vitesse lors de la traversée du bourg. Des travaux vont commencer sur nos chemins, chemin CR44, reliant les landes de Montbrocq à la Bergerie.

Les conseillers et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances estivales.

Votre Dévoué,
Norbert Lesage

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 mars 2009

Compte de gestion 2008
Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2008 de Madame le Percepteur.

Compte Administratif 2008
Le conseil municipal au vu du compte administratif 2008 adopte les résultats suivants :
- Résultat exercice de fonctionnement : + 67017.13 €
- Résultat de l'exercice cumulé de fonctionnement : + 189300.52 €
- Résultat de l'exercice d'investissement : +84960.10 €
- Résultat de l'exercice cumulé d'investissement : + 31067.03 €

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au report à nouveau créditeur ligne 002 pour la somme de 189300.52 € en fonctionnement et décide d'affecter l'excédent d'investissement au report à nouveau créditeur ligne 001 pour la somme de 31067.03 € en section d'investissement.

Budget primitif 2009
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2009 suivant :
- dépenses de fonctionnement = 406614.49 €
- recettes de fonctionnement = 456491.92 €
- dépenses d'investissement = 373375.17 €
- recettes d'investissement = 373375.17 €
-

Taux d'imposition
Le conseil municipal décide d'augmenter de 2% les trois taxes servant de calcul pour les impôts soit :
- Taxe d'habitation de 8.12% à 8.28%
- Taxe foncière « bâti » de 16.52% à 16.85%
- Taxe foncière « non bâti » de 29.45% à 30.04%

Indemnité gardiennage église
Le conseil municipal décide d'allouer une indemnité pour le gardiennage de l'église au Père Philippe CENIER pour un montant de 118.02 € à compter du 1er janvier 2009.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Réunion Municipale du 20 mars 2009 suite

Subventions 2009

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2009 :

- Association anciens combattants Villy Bocage	220.00 €
- Association théâtrale « TTM » de Villy Bocage	220.00 €
- Association Villyssois Villy Village	220.00 €
- Les Restaurants du cœur Villers Bocage	110.00 €
- Association Ecole de nos Loustics	220.00 €
- OCCE 14 Coopérative scolaire école	470.00 €
- ADMR Villers Bocage	110.00 €
Soit un total de :	**1570.00 €**

Réunion du 18 mai 2009

Acquisition chemin de la Bergerie (section B 141)

Le conseil municipal autorise à 11 voix pour et 2 abstentions, l'exercice de la prescription acquisitive au profit de Mme CHARDIN et autorise Monsieur le Maire à acquérir pour l'€uro symbolique le chemin section B 141 dans sa totalité. Les frais d'acte seront à la charge du vendeur.

Nomination du correspondant « Pandémie Grippale »

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Arnaud CONDE comme correspondant « Pandémie Grippale »

Nomination du correspondant « Défense »

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Dominique LE BELLEGO comme correspondant « Défense »

Projet Internet Ecole

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au projet « Internet Ecole » et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour les négociations relatives à ce projet.

Convention accès Internet

Le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire en vue de signer une convention entre la mairie et l'opérateur INTERNET pour la mise en place du prélèvement des factures internet.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Réunion Municipale du 18 mai 2009 suite

Intercom gymnase de Noyers Bocage et Relais Postal

Le conseil municipal reconnaît, à 12 voix pour et une abstention, d'intérêt communautaire la salle de sports, les points « INFO14 » et l'agence intercommunale postale de Noyers Bocage

Achat de matériel
Le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat d'une vitrine d'affichage pour information à la population et d'un tableau blanc (Style Véléda) pour la salle de réunion du conseil.

Convention Evêché / Mairie
Le conseil municipal après délibération, décide de passer une convention avec l'Evêché pour l'attribution de 2 salles pour le catéchisme (en échange de la location du presbytère) pour la somme de 50 € mensuel et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Vente d'herbe
Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une vente d'herbe sur la parcelle B 415 (située derrière le local technique) pour la somme de 100 € moyennant la protection des pommiers.

ORDURES MENAGERES

A compter du 30 juin 2009 le Centre d'enfouissement de LIVRY qui prend en charge les ordures ménagères collectées sur la commune, fermera ses portes.
Conséquences immédiates :

- problème de retraitement des déchets collectés sur la commune
- coût de transport supplémentaire

Les délégués auprès du Syndicat Mixte, chargés du dossier, portent à notre information qu'il convient de trouver un autre site pour l'évacuation des déchets.
Le seul site disponible actuellement est le Centre d'enfouissement de Bayeux (Centre d'Esquay sur Seulles) ce qui obligera les camions de ramassage à transporter les déchets jusqu'à ce site, induisant de ce fait un coût estimé à environ 22 € la tonne transportée.
Nous invitons donc la population à se montrer vigilante et attentive dans ses actions de tri sélectif.

Tonnage réduit = Moins de rotations des camions = Réduction de la dépense pour tous

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

PASSEPORT BIOMETRIQUE

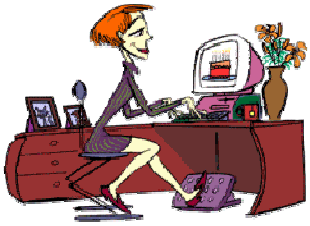

L'arrêté ministériel du 30/04/2009 publié au J.O. du 7 mai fixé au 14/05/2009 la date à laquelle le PASSEPORT BIOMETRIQUE serait délivré dans le département du Calvados. A partir de cette date les administrés de la commune de Villy Bocage devront s'adresser directement à la Mairie de l'une des 23 communes ci-après :

- **Aunay sur Odon – Balleroy – Bayeux – CAEN – Colombelles – Condé sur Noireau – Dives sur Mer – Douvres la Délivrande – Evrecy – Falaise – Hérouville Saint Clair – Ifs – Lisieux – Livarot – Mézidon Canon – Ouistréham – Pont Levêque – Thury Harcourt – Tilly sur Seulles – Trévières – Trouville sur Mer – Verson – Vire.**

La procédure de délivrance de la CNI (Carte Nationale d'Identité) demeure inchangée. Les demandes et retraits de ce document se feront à la Mairie de Villy Bocage

FORMATION - EMPLOI

ALTERNANCE

La campagne de recrutement d'étudiant en alternance est ouverte : 600 offres sont proposées par E R D F.
Opportunité sur toute la France
Tous niveaux de diplôme du CAP/BEP à l'enseignement supérieur (école d'ingénieur, école de commerce, Master….)

Pour consulter ces offres et se porter candidat : www.erdfdistribution.fr

FORMATION DIPLOMANTE

Vous cherchez une formation diplômante, CAP – BAC PRO et une expérience professionnelle, des entreprises de votre secteur recrutent dans le domaine : PILOTAGE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE

Contacter : 02.31.46.77.09

C. F. A. I. (Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie) 12 rue Professeur Joseph Rousselot 14000 CAEN Tél : 02.31.46.77.11
Internet : www.cfai-itibanor.asso.fr

Projet de réhabilitation du Presbytère

Dans un but d'information et d'échange avec les habitants de la commune, la Municipalité organisera courant octobre 2009 (date à fixer) une réunion publique sur le projet de réhabilitation du Presbytère. (Voir plan ci-après)

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

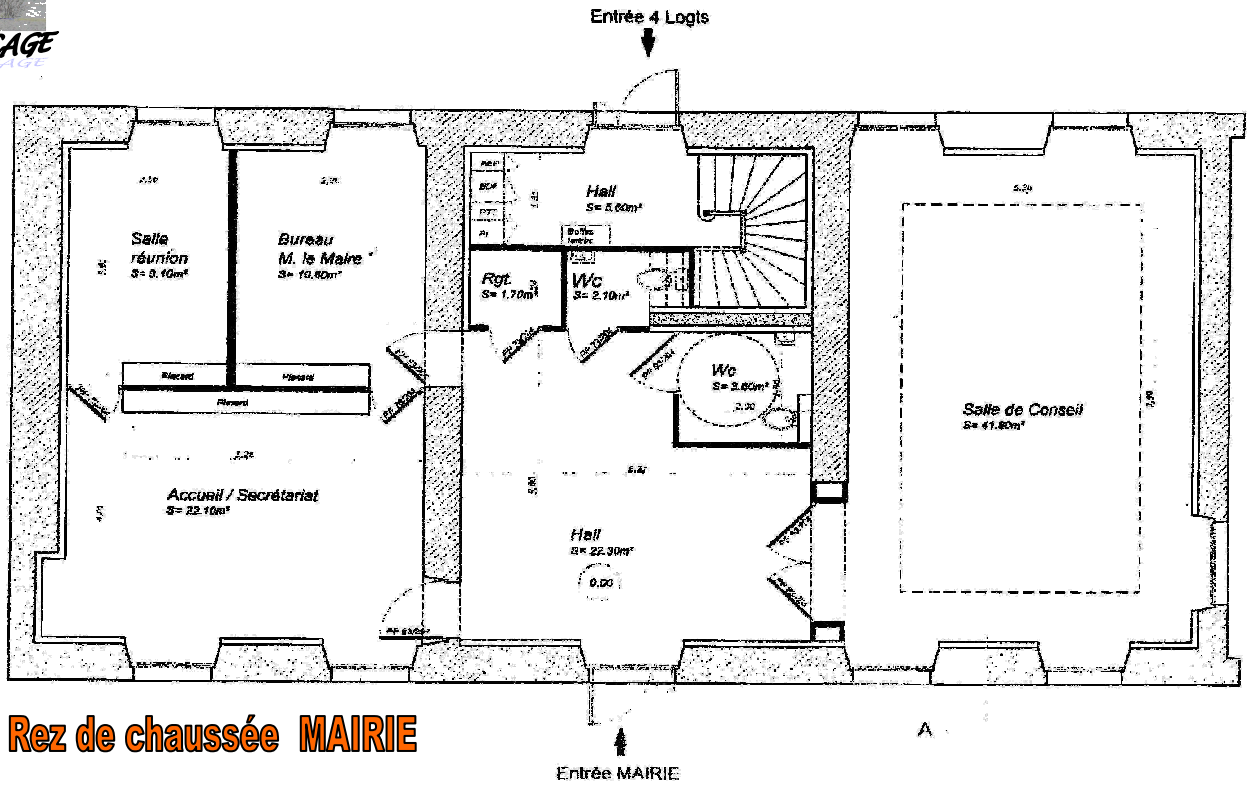

Rez de chaussée MAIRIE

Etat Futur *Rez de Chaussée* *Ech: 1/50 ème*
Surface Mairie = 113.50 m²

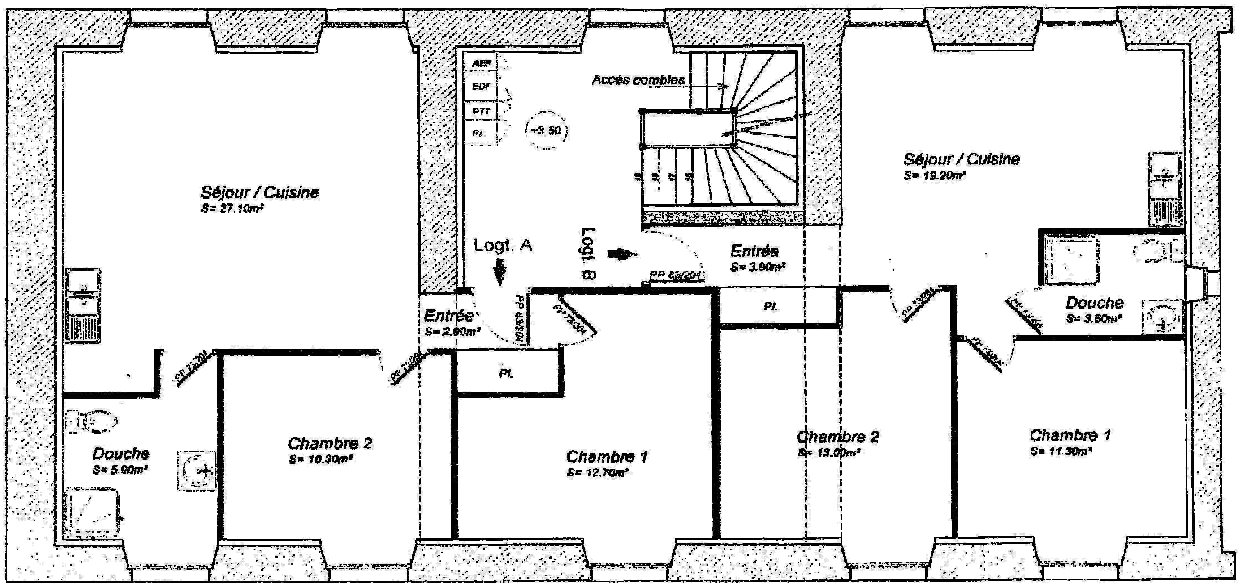

Logt. A = 58.90 m²
Logt. B = 51.00 m²

1er étage 2 Logements locatifs

Etat Futur *Niveau 1* *Ech: 1/50 ème*

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Les 48 drapeaux €uropéens

- Albanie (le drapeaux albanais)
- Allemagne (le drapeaux allemand)
- Andorre (le drapeaux andorran)
- Aurigny (le drapeaux aurignais)
- Autriche (le drapeaux autrichien)
- Belgique (le drapeaux belge)
- Biélorussie (le drapeaux biélorusse)
- Bosnie Herzégovine (le drapeaux bosniaque)
- Bulgarie (le drapeaux bulgare)
- Chypre (le drapeaux chypriote)
- Croatie (le drapeaux croate)
- Danemark (le drapeaux danois)
- Espagne (le drapeaux espagnol)
- Estonie (le drapeaux estonien)
- Iles Féroé (le drapeaux féroïen)
- Finlande (le drapeaux finlandais)
- France (le drapeaux français)
- Gibraltar (le drapeaux gibraltarien)
- Grèce (le drapeaux grec)
- Groenland (le drapeaux groenlandais)
- Hongrie (le drapeaux hongrois)
- Irlande (le drapeaux irlandais)
- Islande (le drapeaux islandais)
- Italie (le drapeaux italien)
- Lettonie (le drapeaux letton)
- Lituanie (le drapeaux lituanien)
- Luxembourg (le drapeaux luxembourgeois)
- Macédoine (le drapeaux macédonien)
- Malte (le drapeaux maltais)
- Moldavie (le drapeaux moldave)
- Monaco (le drapeaux monégasque)
- Norvège (le drapeaux norvégien)
- Pays Bas (le drapeaux néerlandais)
- Hollande (le drapeaux hollandais)
- Pologne (le drapeaux polonais)
- Portugal (le drapeaux portugais)
- République Tchèque (le drapeaux tchèque)
- Roumanie (le drapeaux roumain)
- Royaume Uni (le drapeaux anglais)
- Russie (le drapeaux russe)
- Saint Marin (le drapeaux de Saint-Marin)
- Serbie Monténégro (le drapeaux serbe)
- Slovaquie (le drapeaux slovaque)
- Slovénie (le drapeaux slovène)
- Suède (le drapeaux suédois)
- Suisse (le drapeaux suisse)
- Ukraine (le drapeaux ukrainien)
- Vatican (le drapeaux vatican)

Le drapeau européen est le symbole non seulement de l'Union européenne, mais aussi de l'unité et de l'identité de l'Europe dans un sens plus large. Le cercle d'étoiles dorées représente la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres. Il y a douze étoiles, car ce chiffre est traditionnellement un symbole de perfection, de plénitude et d'unité. Ainsi, le drapeau reste le même, indépendamment des élargissements de l'Union européenne.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'histoire du drapeau

L'histoire du drapeau remonte à l'année 1955. À cette époque, l'Union européenne n'existait que sous la forme de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et n'était constituée que de six États membres. Cependant, un autre organisme rassemblant un plus grand nombre de membres, le Conseil de l'Europe, avait été créé plusieurs années auparavant; celui-ci veillait à défendre les droits de l'Homme et à promouvoir la culture européenne.

Le Conseil de l'Europe cherchait un symbole pour le représenter. Après maintes discussions, il a adopté le motif actuel : un cercle de douze étoiles dorées sur fond bleu. Dans différentes traditions, douze est un chiffre symbolique représentant la complétude. Il correspond aussi bien entendu au nombre de mois de l'année et au nombre d'heures sur le cadran d'une montre. Quant au cercle, il est entre autres un symbole d'unité.

Le Conseil de l'Europe a ensuite invité les autres institutions européennes à adopter le même drapeau, et en 1983, le Parlement européen a opté pour cet emblème. Finalement, en 1985, le drapeau a été adopté par tous les chefs d'État et de gouvernement de l'UE comme l'emblème officiel de l'Union, qui à cette époque s'appelait les Communautés européennes.

Depuis le début de l'année 1986, le drapeau sert de symbole à toutes les institutions européennes. Le drapeau européen est l'unique emblème de la Commission européenne, l'exécutif de l'UE. D'autres institutions et organes de l'UE ont, en plus du drapeau européen, un emblème qui leur est propre

Elections Européennes

du 07/06/2009 les résultats

Sur la commune de Villy Bocage

Villy-Bocage

		%
Inscrits:	558	
Abstentions:	325	58,24
Votants:	233	41,76
Blancs et nuls:	16	6,87
Exprimés:	217	93,13
H. Flautre	46	21,20
D. Riquet	42	19,35
G. Pargneaux	33	15,21
C. Lepage	24	11,06
M. Le Pen	20	9,22
F. Nihous	20	9,22
T. Grégoire	16	7,37
C. Poupin	7	3,23
C. Lang	4	1,84
B. Frau	3	1,38
J. Hénin	2	0,92
L.-D. Gourmelen	0	0,00
V. Verhassel	0	0,00
M. Audo	0	0,00
E. Pecqueur	0	0,00
D. Fachon	0	0,00
J.-M. Vernochet	0	0,00
J. Borie	0	0,00

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Des travaux vont commencer sur nos chemins:

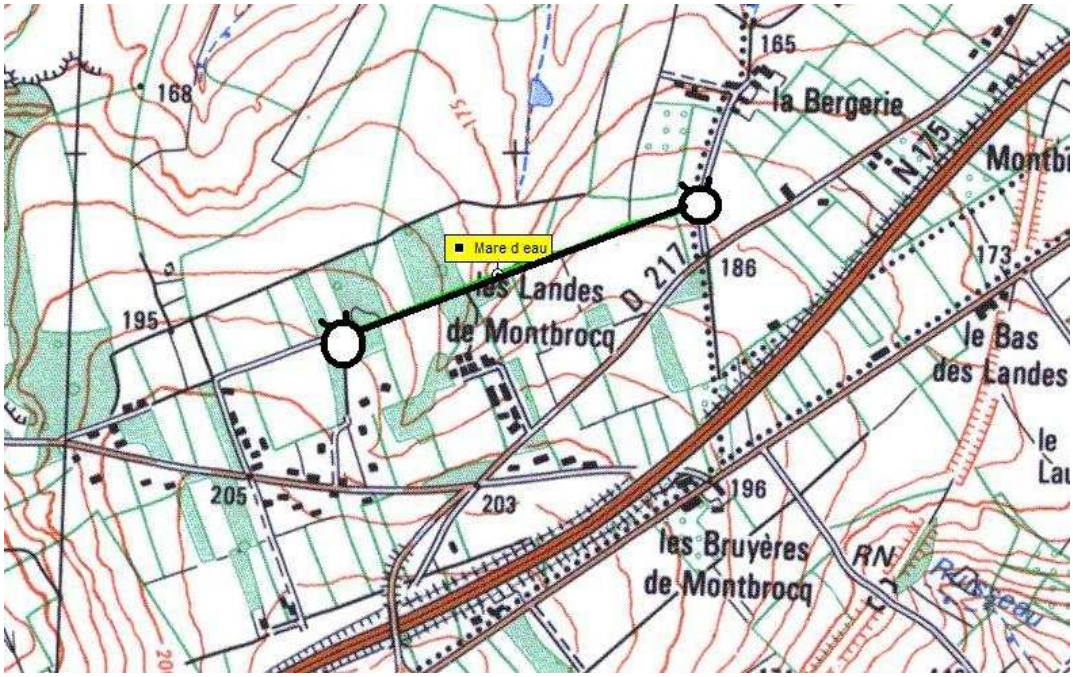

Sur le chemin CR44, reliant les landes de Montbrocq à la Bergerie.

Il existe dans le creux, au milieu du chemin, une véritable mare qui va être remblayée. Une couche de terre va être ôtée, et une couche de pierre prélevée à Pierrelaye va être déposée.

Nous rappelons que les chemins sont interdits à tous les véhicules motorisés (hors engins agricoles).

Chemin reliant Gournay au bas de la Vierge noire, passant le long de la Seulline.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

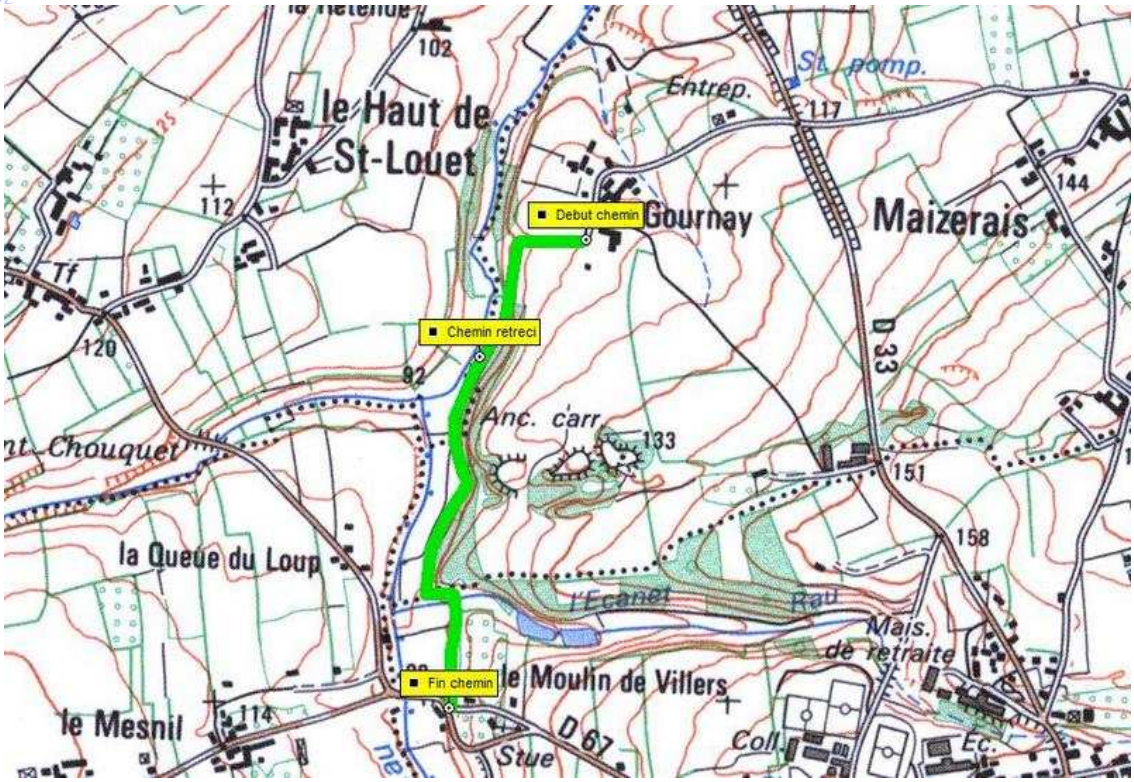

On voit ici que le chemin a en grande partie été rogné par la Seulline. Un fil électrique a été placé pour s'accrocher le long des arbres. Le chemin va être refait à partir du schiste prélevé à Pierrelaye.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Salamandre commune ou tachetée, rencontrée sur le chemin reliant Pierrelaye aux 3 ponts.

La salamandre est un animal de la famille des batraciens (famille des grenouilles) ressemblant un peu à un lézard coloré d'un jaune assez vif. Elle se trouvait sur le chemin et marchait tranquillement à une allure de sénateur. Elle fait partie des animaux dont la défense vis à vis de ses prédateurs (héron, petits carnivores…) est assurée par un venin dont la sécrétion est produite par les glandes de la peau. Lors de stress très important il peut y avoir éjection du venin jusqu'à un mètre. Il faut donc éviter de la prendre dans sa main au risque de brûlures ou d'irritations, mais uniquement l'observer, elle a une couleur jaune contrastée mettant ainsi en garde l'éventuel prédateur.

La salamandre est présente sous forme de larves (têtards) dans quelques lavoirs, mares, fossés et petits ruisseaux. Les adultes gîtent sous une grosse pierre, un trou de taupe, une vielle souche ou un tronc d'arbre à moins de 100 m du point d'eau où, après accouplement et développement des œufs, les femelles viendront « mettre bas » leurs œufs éclos. Le têtard comme l'adulte se nourrissent de petits animaux (insectes, escargots, limaces, …).

La salamandre fait partie des espèces protégées par la loi et est en voie de raréfaction. Elle est cependant encore présente sur la commune de Villy Bocage, grâce aux espaces marécageux, aux sous bois, au bocage. C'est un animal qui ne fuit pas et traverse tranquillement à découvert le rendant très vulnérable aux « Engins » modernes qui foncent dans nos campagnes et qui ne permettent souvent pas à leurs propriétaires d'admirer les merveilles de notre mère nature. Il faut d'ailleurs rappeler que les chemins de la commune sont interdits aux véhicules motorisés hors engins agricoles. La salamandre peut atteindre une vingtaine d'année… mais c'est fort rare !

Du fait de sa coloration remarquable et peut être à cause de ses sécrétions toxiques, l'animal a donné lieu à de nombreuses croyances, faisant dans certains cas partie du bestiaire démoniaque et dans d'autres cas étant lié à des valeurs plus positives. En tout cas, il est souvent associé au feu.

François Ier a pris la salamandre comme emblème royal, accompagné de la devise : « *Nutrisco et extinguo* », qui peut s'interpréter comme « je nourris le bon feu et j'éteins le mauvais ».

Ici, à Chambord, le F de François Ier, accompagné de sa salamandre crachant le feu

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

En début d'année chaque foyer a reçu la visite d'un technicien de la SAUR afin d'établir un diagnostic de conformité des équipements individuels d'assainissement. Ce diagnostic a concerné 227 habitations. Pour 115 d'entre elles, le système d'assainissement actuellement en place doit être revu avec plus ou moins d'urgence.

Chacun des foyers concernés est libre d'entreprendre les travaux de mise en conformité dès à présent. Cependant, la municipalité tient à vous informer que des mesures seront probablement prises dans le cadre d'une réunion de l'INTERCOM, en ce qui concerne une éventuelle prise en charge, au moins partielle, du coût des travaux à réaliser.

A noter également qu'un regroupement des travaux à effectuer pourrait être mis en place par la commune sous la forme d'un appel d'offre unique, permettant de faire réaliser les travaux par secteur et faire bénéficier chaque foyer concerné de la réduction du coût proposé par l'entreprise qui serait choisie..

Grille de notation (points attribués) des installations visitées :

- Nature de la filière : Complète (0) – Incomplète (2) – Inexistante ou non contrôlable (3)
- Fonctionnement : Bon (0) – gêne usager (1) - gêne voisinage (2)
- Impact sur le milieu : Faible ou non constaté (0) – occasionnel (1) – permanent ou filière non contrôlable (2)
- Risques sanitaires : Aucuns (0) – faibles (1) – élevés ou filière non contrôlable (2)

Foyers visités + note globale attribuée		Classement des installations
Foyers	Notes	
112	0 à 3	Bon
33	4 à 5	Correcte
27	**6**	**Travaux à réaliser**
52	**7**	**Travaux urgent**
3	**8**	**Travaux très urgent**
227		

DICTIONNAIRE AUX ENFANTS ENTRANT EN SIXIEME

Pour la 9e année consécutive, le Conseil Général a décidé, dans un double souci :

- d'égalité entre tous les collégiens,
- et de solidarité vis-à-vis des familles,

d'offrir un dictionnaire de français à chaque jeune calvadosien entrant en 6e lors de la rentrée scolaire 2009/2010.

Ce dictionnaire, un « petit Larousse compact noms communs, noms propres » leur sera remis en septembre dans leurs établissements respectifs.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Repas de nos aînés

Le repas annuel des aînés s'est déroulé le dimanche 19 avril 2009 dans la salle des fêtes de Villy Bocage en présence de Mme MULLOIS Adrienne doyenne, de M. DESCHAMPS Maurice doyen et d'une soixantaine de convives qui avaient répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire.

Quelques histoires sont venues agrémenter et égayer ce sympathique rassemblement. L'ambiance musicale était assurée bénévolement par M. VERITE Lionel.

L'après midi s'est écoulée dans la bonne humeur, puis l'heure de prendre congé est arrivée.

Monsieur le Maire et ses Conseillers vous disent à l'année prochaine.

Le repas offert par la municipalité avait été préparé et servi par l'Hôtel de la Place à Aunay s/odon *(Logis de France)*, et la salle décorée par Nathalie Jardin

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Une première à « Villy Bocage »

Le 25 avril dernier, à l'occasion du cinquantenaire de la Troupe Tonton Marcel, la commune offrait un magnifique « Feu d'artifice » à ses administrés, tirés dans un cadre tout aussi magnifique « Le Parc du Château »

Merci à la famille de RUGY qui a accepté de mettre bénévolement à la disposition de la commune l'enceinte du Château, pour accueillir le public lors du Feu d'Artifice

Cette manifestation a rassemblé environ UN milliers de personnes dont un grand nombre c'était déplacé des villages alentours

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

INFOS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION VILLY VILLAGE

Départ de la randonnée chantée, une ballade de 6 km sur le territoire de la commune par le biais des chemins champêtres

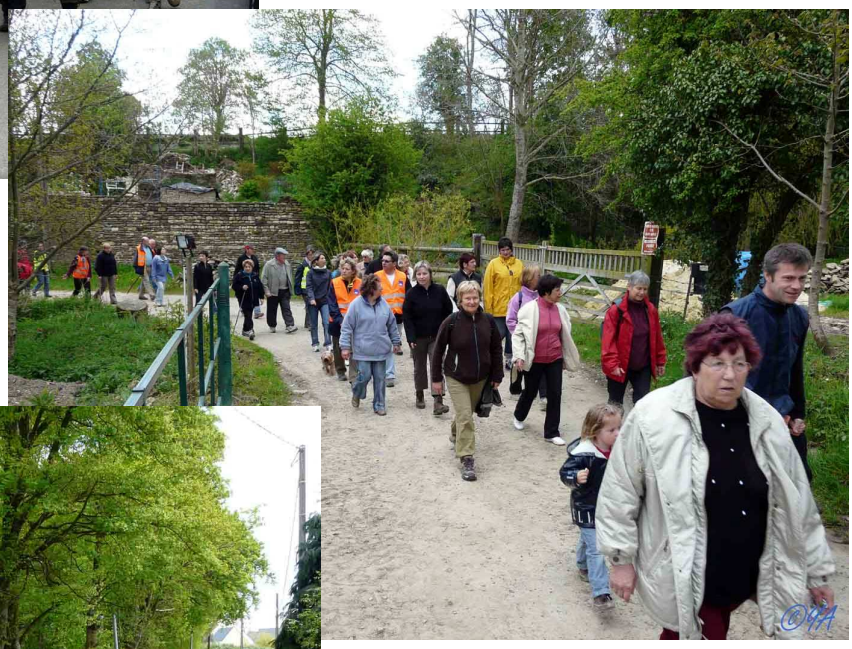

Nous proposons de mettre en place (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions) **un cours de danses grecques** (sirtaki, syrtos, kalamatianos ..) avec Marianne , qui avait déjà animé le stage de février dernier .

Les cours auraient lieu pendant 3 mois (janvier - février - mars) , une fois par semaine (probablement le mardi soir) , de 20h30 à 21h30.

Si vous êtes intéressés, renseignements au 02.31.77.41.37.

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration du 8 Mai dans la tradition.

Les Elus et les Anciens Combattants ont commémoré l'armistice.

Norbert Lesage maire de Villy Bocage, et Maurice Lepoultier président de la section locale ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour tout renseignement, contacter M. Maurice LEPOULTIER, président de l'Association. (Tél : 02.31.77.84.83)

RELAIS PAROISSIAL

Pas de messe à Villy-Bocage le 28 juin prochain, messe unique à 10h30 à Villers-Bocage pour l'accueil du Père Borice Mokélé qui a été nommé prêtre coopérateur sur la paroisse St Michel en pré-bocage.
- pas de messe à Villy le 9 août, messe patronale à Parfouru sur Odon à 9h45 pour la Saint Laurent
- pas de messe à Villy le samedi 15 août, messe de l'Assomption à 11h à Villers

Site du diocèse : http://catholique-bayeux-lisieux.cef.fr

INFO MAIRIE :

Par mesure de sécurité et dans le cadre du réaménagement du presbytère, les salles où se déroulait le catéchisme vont être fermées. En contre partie, la commune va réhabiliter les 2 salles situées dans le bout du bâtiment de la Mairie actuel (remise en état du circuit électrique et du local sanitaire).L'évêché quant à lui prendra à sa charge la réfection des papiers peints et peinture de ces pièces.
Installation prévue dans le courant de l'été 2009.

MAG - AGENCEMENT

JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39

magagencement@orange.fr

MAG—AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 C
Siège Social : le maizerais 14 310 villy-bocage
Tel / Fax : 02-31-52-18-73

AGENCEMENT DE MAGASINS
- Salon de coiffure
- Confection
- Pharmacie
- Bijouterie
- Optique

PROFESSIONELS / PARTICULIERS
- Menuiserie extérieur (PVC, Bois, Alu)
- Parquets (flottant, cloué, collé)
- Terrasse bois
- Dressing
- Placards
- Cuisines

Près de chez vous, des légumes tout frais, directement du lieu de production

Pierre Moisenier
à Pierrelaye - VILLY Bocage
Tél-fax 02.31.77.16.37

Plan d'accès au dos

AGENCEMENT DE MAGASINS
ACTUEL AGENCEMENT
Régis ANNE
Goumay - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE
Téléphone : 31.77.44.44 + Fax : 31.77.99.82

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

LE BAL MANDARINE À L'ÉCOLE

Le 2 avril, c'était carnaval à l'école ! Un carnaval haut en couleur : le thème de cette année.

Chaque classe affichait sa couleur. Après un défilé dans la cour de l'école, les enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour danser en compagnie du Bal MANDARINE (groupe régional).

Le tout s'est ponctué par un goûter !

Par la suite, les photos de l'après-midi ont été exposées à l'école.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Les maternelles à la ferme

Les 53 enfants de maternelle se sont rendus le mardi 12 mai à la ferme d'Escures à Saint Jean le Blanc.
Par petits groupes, ils ont pu s'occuper des animaux et leur donner à manger. Durant l'après-midi, les enfants se sont promenés à dos de poney ou d'âne.

Remise des permis piétons aux élèves de CE1 et CE2 de Catherine HOREL institutrice et en présence de la gendarme GOULET Alexandra et du maire de la commune Norbert LESAGE. Les élèves ont obtenu ce diplôme au terme d'une formation à la sécurité routière et d'un test auquel ils ont obtenu de brillants résultats.

Projet Internet Ecole :

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'unanimité au projet « Internet Ecole » qui prévoit la prestation suivante :

- mise en place de 10 à 12 ordinateurs
- 2 tableaux numériques
- Accès Internet
- Prise en mains de l'informatique par les élèves
- Mise en réseaux avec d'autres établissements scolaires

ASSOCIATION « ECOLE DE NOS LOUSTICS »

L'assemblée générale se réunira courant du mois de septembre pour élire les nouveaux membres du bureau. (date à préciser)

POUR QUE L'ASSOCIATION VIVE, NOUS COMPTONS SUR L'ARRIVEE DE NOUVEAUX PARENTS. PENSONS A NOS ENFANTS !

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

PROCHAINEMENT

La traditionnelle **foire aux greniers** **aura lieu le samedi 13 septembre 2009** à côté de la salle des fêtes. Tarifs : 3 € le mètre (extérieur) ou 4 € le mètre (l'intérieur).
Arrivée des exposants à 7h. Possibilité de restauration sur place.
Atelier animation (diabolo, jonglage ...) pour les enfants .
Réservation au 0231772643 ou au 0231250224

ENT. VERITE LIONEL
Charpente - Couverture
Gournay 14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20
Email : ent_verite_lionel@yahoo.fr
Nouveau : Démoussage

BART'ELEC
électricité générale
neuf & rénovation
Particuliers & professionnels
02.31.75.17.34 ou 06.85.13.40.97
Benoît BARTE
Ingy 14310 VILLY BOCAGE

DATES A RETENIR

Assemblée Générale de l'association « Ecole de Nos Loustics » se déroulera **courant septembre 2009 (jour à fixer)** à l'école primaire (Renouvellement du bureau, bilan financier, projets pour l'année à venir, questions diverses). ***L'arrivée de nouveaux membres est la bienvenue***

Retenez dès maintenant la date du **16 mai 2010** :
La septième édition de la manifestation " **Par Ci Par l'Art** " aura lieu à Villy Bocage et ses environs. Cette journée , organisée en collaboration avec l'association Melimelodon (initiatrice du projet), propose une découverte du patrimoine et des artistes locaux, à suivre à pied, en vélo, à cheval... ou en voiture...

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

NUMEROS UTILES

POMPIERS	**18**
SAMU / Urgences médicales	**15**
GENDARMERIE	**17**
HOPITAL AUNAY S/ ODON	**02.31.71.76.76**
C.H.U. de CAEN	**02.31.06.31.06 ou 02.31.27.27.27**
URGENCES EUROPEENNES	**112**

MEDECINS

Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche	02.31.77.02.60
(du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h)	
Cabinet Prével	02.31.77. 33.55
Cabinet Lacombe	02.31.77. 29.92

PHARMACIE DE GARDE **15**

INFIRMIERES

Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne	02.31.77.12.91
Cabinet Lecocq – Perrier	02.31.77.41.20

MAIRIE :	02.31.77.01.66
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)	02.31.77.02.07
GAZ DE France	08.10.03.10.00
EDF (Vire)	08.10.33.30.14

HORAIRES UTILES

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE ST GEORGES D'AUNAY

- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi	10 h à 12h et 14h à 17h45
- Mardi et Jeudi	14h à 17h45

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Vendredi matin **(très tôt)**

MAIRIE

- Mardi et Vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 11h à 12 h (sans secrétariat)

INFORMATIQUE DU BESSIN
Vente - Réparation
Formation
Particuliers / Professionnels
Hameau de Fains
14310 Villy Bocage
Tél : 06.98.13.65.91
Tél : 06.78.40.50.64

WIM JANSSEN
Sculpteur Plasticien
Créateur de Maquettes et Paysages
Le Buquet
14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.77.81.44
Fax ! 02.31.77.90.00

Les Entreprises de Villy Bocage non représentées dans cette page, peuvent adresser leur carte de visite à la Mairie, elle sera insérée dans le prochain Bulletin